

Tous les habitants de Port Hood et, en fait, de tout le Cap-Breton, sont fiers de leur compatriote. En leur nom, je félicite Al MacInnis.

Des voix: Bravo!

* * *

LES HANDICAPÉS

LA SEMAINE NATIONALE POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, la semaine du 4 au 10 juin a été décrétée Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées au Canada, une semaine au cours de laquelle nous nous concentrons sur les moyens d'améliorer l'intégration des personnes handicapées dans tous les secteurs de notre société.

Intégrer veut dire supprimer les obstacles matériels qui empêchent les Canadiens handicapés de participer entièrement à la vie de tous les jours. Cela veut dire également changer d'attitude, car nos attitudes sont souvent les obstacles les plus difficiles auxquels se heurtent les personnes handicapées dans la réalisation de l'objectif de l'intégration dans les secteurs du logement, de l'éducation, de l'emploi, des transports et des loisirs.

Cette semaine permet de conjuguer les efforts de nombreux organismes aux niveaux national, provincial et local de même que ceux du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Je voudrais féliciter tous ceux qui contribuent aux efforts visant à assurer l'intégration de tous les Canadiens.

* * *

[Français]

VACANCE DE SIÈGE

CHAMBLY—DÉMISSION DE RICHARD GRISÉ

M. le Président: Il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu une communication m'informant que la vacance suivante est survenue dans la députation: M. Richard Grisé, député de la circonscription électorale de Chambly, par voie de démission. En conséquence, j'ai transmis mon mandat au Directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ladite circonscription électorale.

J'ai aussi une lettre, qui est la suivante:

Monsieur le Président,

Compte tenu de la situation qui prévaut dans le comté de Chambly depuis la dernière élection fédérale de novembre 1988 et suite à mon plaidoyer de culpabilité à diverses accusations, lors de mon procès du 23

Questions orales

mai dernier, je veux par votre assistance offrir mes humbles excuses à vous premièrement qui présidez à cette noble Chambre, au Très Honorable Premier Ministre, aux membres du Cabinet ainsi qu'aux membres de tous les partis politiques et particulièrement à mes ex-collègues du Parti progressiste-conservateur.

Les fautes pour lesquelles j'ai été condamné et surtout sévèrement jugé méritent réprimandes et sont inacceptables de la part d'un élu du Parlement canadien. Je veux également adresser des excuses à la population du comté de Chambly qui m'a confié de les représenter en 1984 et qui m'a offert un second mandat en novembre 1988.

Mes regrets les plus profonds vont à ma famille, à mes proches, à mes amis, à toute mon organisation politique qui m'ont si bien appuyé et soutenu au cours de ma trop brève carrière politique et dans ma vie en général.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous offrir, ainsi qu'à tout le personnel de la Chambre des communes, mes sincères remerciements pour votre collaboration de tous les instants. J'ai été honoré de servir la population de Chambly, à titre de membre du gouvernement du Canada.

Malgré mes graves erreurs de jugement, j'ai toujours donné le maximum de moi-même en servant comme membre et président de différents comités, à titre de président de l'aile parlementaire québécoise du Parti progressiste-conservateur et particulièrement à titre de secrétaire parlementaire du vice-premier ministre pour lequel j'ai la plus haute estime et le plus grand respect.

Je veux par la présente et par votre intercession offrir mes excuses profondes à toute la population canadienne et je vous prie, monsieur le Président, d'accepter ma démission sur le champ, afin de permettre à cette noble institution d'être protégée d'une telle situation.

Je vous remercie et vous offre avec mille regrets mon humble salutation.

Richard Grisé,
Député de Chambly

• (1420)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

ON DEMANDE AU VICE-PREMIER MINISTRE DE COMMUNIQUER LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA GRC

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Je sais, tout comme vous, que des accusations ont été portées contre cinq Canadiens. Cependant, il faut faire la distinction entre deux choses, soit l'examen de cette affaire devant les tribunaux et l'examen de cette affaire au Parlement.

Les ministres doivent répondre des actes qu'ils ont faits ou qu'ils ont omis de faire. Ils doivent en répondre devant la plus haute instance du pays, c'est-à-dire la Chambre des communes et le Parlement du Canada.